

Fondation Konrad Adenauer

Bureau Sous-Régional Cotonou · Bénin

Programme pour la Promotion de la Démocratie en Afrique de l'Ouest (PBWA)

Programme for the Promotion of Democracy in West Africa



Konrad
-Adenauer-
Stiftung

Coopération Internationale
www.kas-benin.de

Colloque international

« *L'intégration des Forces Armées et de Sécurité dans les sociétés démocratiques* »

EDUCATION CIVIQUE DANS LES CASERNES : NECESSITE OU EFFET DE MODE

par

Charles Yaovi DJREKPO

Professeur de Droit public à la retraite

30 mars 2005, Marina Hôtel, Cotonou

« Mourir pour la Patrie n'est pas un triste sort ;
C'est s'immortaliser par une belle mort. »

Devant l'immense gâchis politique, économique, social et culturel consécutif à la mauvaise gouvernance généralisée des jeunes Etats africains, l'ingénieur agronome René DUMONT a donné à un de ses ouvrages célèbre, dans les années 60, le titre sentencieux et quasiment prophétique : « L'Afrique noire est mal partie ! »¹. Il n'a pas cru si bien dire ! Les errements et les échecs politiques des cadres civils et surtout militaires des jeunes Etats fraîchement indépendants du continent qui y prennent le pouvoir, qui s'agitent croyant agir efficacement ont tous échoué à cause de leur analphabétisme civique et politique que cache mal leur activisme.

Ce douloureux constat met à nu "l'impréparation des hommes, l'incompétence camouflée en habileté, la confusion subrepticement établie entre le bien public et le bien personnel, les oppositions régionales à base ethnique ou tribale, l'ambition mal fondée", toutes choses qui rendent urgent et important le devoir de l'éducation civique des populations africaines et singulièrement des citoyens en uniforme.

Il est heureux de noter que l'éducation civique a fait son entrée dans les casernes. Est-ce pour y rester définitivement comme partie intégrante du programme de formation des militaires et des para militaires parce que répondant à un besoin réel, une nécessité bien comprise des responsables des corps concernés ? Est-ce au contraire, un effet de mode, une parenthèse qui va rapidement se fermer comme le sont celles des réformes dictées de l'extérieur par des experts tapis dans des Institutions internationales et qui, bien souvent, ne connaissent que peu ou prou les réalités des pays pour lesquels ils prescrivent les "solutions remèdes", des réformes qui ne sont pas comprises et réappropriées par les décideurs nationaux ?

Les objectifs de l'éducation civique, bien compris, forcent à souhaiter que la formation civique et patriotique dans les casernes ne soit pas un feu de paille, un phénomène passager dont

¹ DUMONT René, L'Afrique noire est mal partie, Editions du Seuil 1962 France

ne bénéficieraient que quelques promotions bien chanceuses, mais un complément indispensable à l'initiation de tous les citoyens en uniforme au maniement des armes achetées par la nation et à l'application de la Force dont elle en a fait délégataire les armées.

Dès lors, les développements à suivre s'articuleront en trois axes :

- L'objet de l'éducation civique ;
- La pertinence de son insertion dans le programme de formation des citoyens ;
- La nécessité d'une éducation civique permanente dans les casernes

I.- L'objet de l'éducation civique

L'éducation civique est cette discipline qui, au-delà de la connaissance par l'homme de l'histoire, de la géographie, des institutions et des lois de son pays, vise à éveiller en l'homme lui-même, le patriotisme et le civisme.

Le mot patriotisme vient du mot patrie, la terre de nos pères, de nos ancêtres, la terre qui a vu naître et croître petit à petit notre peuple parfois obligé de se battre pour sa survie, pour garder son unité et pour la protection de son sol. Le patriotisme est le sentiment légitime qui nous fait aimer notre patrie, nous rend fiers d'elle au point d'être prêts à nous mobiliser pour la défendre contre toute agression, le sentiment qui fait que nous nous attristons des malheurs de notre pays et de ses retards dans le concert des nations, le sentiment qui nous fait désirer de grandes performances économique, sociale et culturelle de notre pays.

Le civisme en revanche est la conscience que l'on a d'appartenir à l'ensemble des citoyens d'une nation envers qui on a des devoirs à accomplir et des droits à faire valoir. Comme le définit M. Gaston AGBOTON, le civisme est « l'ensemble des idées, des attitudes et des comportements qui conviennent au bon citoyen et le font agir comme un élément conscient et actif du peuple, qui incitent le citoyen à travailler non seulement pour soi, mais aussi à apporter chaque fois *un supplément de labeur, d'expérience, d'intelligence, de volonté, de courage et d'espérance pour le bien du pays et d'abord celui du plus grand nombre*² ».

L'éducation civique est cette discipline qui fait appel au cœur, à la conscience et à la volonté du citoyen. Elle l'amène à s'intéresser à tout ce qui concerne son pays, à rechercher les meilleures solutions possibles aux problèmes de celui-ci, à avoir le souci des effets de son acte personnel et de ses prises de position sur le bien commun national, à faire constamment preuve de loyalisme envers les autorités et les institutions de son pays, un loyalisme qui, loin d'être une servilité, s'accommode de la critique objective et constructive, refuse toute complicité ou compromission aux dépens des intérêts de son pays.

L'éducation civique est la formation citoyenne qui cultive en l'homme les vertus cardinales que sont : la justice sociale, l'esprit de service, le dévouement et l'honnêteté courageuse qui, selon la définition de Jaurès, est de « *ne pas subir la loi du mensonge triomphant qui passe et de ne pas faire écho de notre âme, de notre bouche et de nos mains aux applaudissements imbéciles et hypocrites et aux huées fanatiques* »³. L'honnêteté est naturellement exclusive du "ponce-pilatisme" et de l'appropriation privée des biens publics : attitudes de la légende des trois singes qui respectivement se sont fermé les yeux, les oreilles et la bouche

² AGBOTON Gaston, Le citoyen dans la nation (Essais d'Education Civique au Dahomey), t1, Editions SILVA, BP 37, Cotonou 1968 pp 19 et 20

³ JAURES Jean, cité par Gaston AGBOTON in op. cit. Page 22

pour ne rien voir, ne rien entendre et ne rien dire, ou qui s'inspire des mots d'ordre tels que : « pas d'histoire », « il faut se débrouiller », « prends ta part, moi j'ai déjà pris la mienne ».

L'éducation civique enfin, c'est faire acquérir le civisme qu'il ne faut pas prendre seulement dans son acception négative et paralysante de « *ne pas faire échec à la loi, ne pas se mettre en contradiction avec les règlements de la police ou de l'administration, ne frauder ni le fisc, ni la douane, ne se dérober ni au service militaire, ni au devoir électoral, respecter les agents du Pouvoir et ses fonctionnaires* » mais aussi dans son sens dynamique de : « *conscience et fierté de se sentir membre d'une cité, d'une nation solidaire de son passé et responsable de son avenir* »⁴, par exemple en tant que baïonnette intelligente refuser d'obéir à un ordre manifestement illégal ou contraire aux intérêts nationaux.

II.- La pertinence de l'éducation civique

Si l'on procède à un sondage des connaissances civiques de nos compatriotes et surtout de ceux qui nous gouvernent, un sondage portant par exemple sur le nom, le nombre et les missions des institutions de nos pays, sur la dénomination et l'objet des lois votées et promulguées ces douze derniers mois chez nous, sur le contenu de la devise nationale, le sens et la disposition des couleurs du drapeau national, sur la superficie et le chiffre de la population de notre pays, il est fort à parier que les réponses nous surprendraient par le degré de notre inculture civique qu'elles révéleraient. Or, il n'est ignoré de personne que la grandeur d'une nation et la consolidation d'une démocratie dépendent avant tout de la qualité de ses citoyens, de la capacité de ceux-ci à s'oublier au profit de leurs concitoyens, à s'investir avec promptitude et ardeur au service de la chose publique!

A la Conférence nationale tenue au Bénin en février 1990, les forces vives du pays ont constaté que l'inculture civique est la cause de la déchéance socio-économique du Bénin dans les années 80 : « *Tournant le dos à notre histoire et notre géographie, à nos arts, à notre habilité, nous avons refusé notre croissance à partir de notre être et de nos ressources. Préférant l'immédiat de quelques-uns au "moyen terme" de tous, nous avons choisi d'élargir épisodiquement le petit cercle des privilégiés et continuons d'étouffer les énergies du plus grand nombre. L'argent, devenu notre maître nous dicte toutes nos extravagances, toutes nos faiblesses, tous nos abus. A cause de l'argent qu'il nous faut à tout prix, nous nous mettons en danger de n'avoir plus de culture authentique, plus de liberté, plus de respect pour rien, plus de famille. Verrès et Catilina surgissent de partout et il n'est même plus de Cicéron pour dénoncer les scandales qui s'accumulent... Nous nous sommes donc retrouvés assassins de nos propres valeurs.* »⁵ Il faut éradiquer l'inculture civique.

Le Colonel Adolphe AVOCANH du Bénin a raison de dire que « *la formation civique, l'éducation civique du citoyen devient une quête permanente vers laquelle doit tendre tout effort de démocratisation. L'armée nationale dont l'image a été ternie par ses tristement célèbres incursions dans les allées du pouvoir avec encore dans ses rangs des soldats nostalgiques d'un passé révolu ne saurait être du reste, car l'éducation civique reste et demeure le véritable sous-bassement de toute démocratie qui se veut pérenne* ».⁶

⁴ RICHET Michel, Conférence de carême à Notre-dame de Paris, le 3-4-49 : Civisme du Chrétien

⁵ TEVOEDJRE Albert, Rapport Général in Les Actes de la Conférence Nationale, ONEPI, Cotonou, 1994

⁶ AVOCANH Adolphe, L'éducation civique dans les casernes est-elle encore une nécessité ? Communication faite au Colloque régional tenu à Bamako au Mali du 23 au 26 juillet 1997, Fondation Konrad Adenauer, Société et Education N° 13 p. 78

Le système scolaire des pays d'Afrique noire d'expression française, copie souvent irréfléchie du système scolaire français, naturellement inadapté aux réalités et besoins des jeunes Etats, a toujours considéré l'éducation civique et politique comme un enseignement accessoire. Aucune disposition n'oblige les médias à consacrer un temps et une plage de leurs organes à cette fin. Dès lors le citoyen livré à lui-même devra, sur le tas, s'informer et se former aux secrets des lois, de ses droits et de ses devoirs. Cet état de fait explique l'impréparation des hommes et les errements politiques dénoncés plus haut. La grandeur des nations africaines et la pérennisation du renouveau démocratique actuel dépendent avant tout de la qualité des citoyens civils et militaires, de leur capacité à bâtir sur le continent, de véritables Etats de droit où le respect de l'ordre constitutionnel, légal et réglementaire établi est le souci de tous, de leur conscience et ardeur à servir avec abnégation la chose publique, de leur bonne formation civique et politique.

III.- La nécessité de l'éducation civique et patriotique dans les casernes

Il est fort tentant de lier l'introduction de la formation civique dans les casernes de certains de nos pays au vent de renouveau démocratique qui souffle sur l'Afrique noire et que d'aucun pensent procéder des résolutions du sommet France Afrique de la Baule. Dès lors, on craint que comme d'autres systèmes politiques ont vécu en Afrique, le système démocratique actuel aussi, avec son corollaire que serait l'éducation civique et patriotique dans les casernes ne vive que ce que vivent les roses, l'espace d'un matin. Comme pour hâter la fin de ce système, certaines armées africaines tentent de renouer avec les coups d'Etat et putschs militaires de sinistre mémoire.

En réalité, l'éducation civique et patriotique permanente est une nécessité absolue dans les casernes africaines pour des considérations essentielles tenant à une double spécificité : la spécificité des missions et responsabilités des forces armées et celle liée à l'environnement socio-politique et économique des Etats africains.

1. La spécificité des missions et responsabilités des forces armées africaines

L'armée est un service public non isolé mais inséré dans le corpus des institutions et services publics d'un pays. Cela exige qu'elle connaisse sa place et son rôle par rapport à ces institutions et services. L'éducation civique et patriotique est le moyen d'initier le militaire aux réalités institutionnelles et administratives de son pays, à ses devoirs et à ses droits, aux comportements convenables qu'il doit avoir dans son milieu de vie.

L'armée n'est pourtant pas un service public ordinaire, elle est un attribut et un instrument de la souveraineté de la nation dont elle émane et qu'elle doit servir dans le respect et le souci constant de la protection et de la préservation des institutions que le peuple s'est librement donné. Elle est la force la mieux organisée de la nation et un instrument au service du Pouvoir légitime. Il en résulte pour elle un devoir de dignité, de neutralité et de loyalisme qui interdit qu'elle soit manipulée ou à la merci d'une force politique, d'une puissance d'argent, nationale ou étrangère, d'un groupe de pression régionaliste ou ethnocentrique.

Seule l'éducation civique et patriotique peut faire acquérir aux militaires les aptitudes et comportements qui permettent à l'armée de répondre à sa vocation. En effet, c'est cette éducation qui peut « renforcer chez chaque militaire les valeurs essentielles de l'armée telles que : l'amour de la patrie, le don de soi, le loyalisme, l'esprit de solidarité... »⁷ C'est elle qui peut

⁷ AMOUSSOU Fernand, Général, Communication déjà citée, au point II, 5

faire prendre conscience à chaque militaire qu'être soldat, ce n'est pas porter un uniforme, exhiber le béret à insigne, manier le fusil, brandir la baïonnette et maîtriser les techniques de combat. Etre militaire, c'est être le représentant du courage national, le symbole de bravoure et d'abnégation, c'est n'avoir de meilleure raison de vivre que la patrie, être prêt à mourir sur le champ de bataille pour défendre la patrie et le drapeau national. Bref, c'est être un homme ou une femme de conviction, façonné lentement et méthodiquement par un enseignement civique qui lui fasse connaître et aimer sa patrie. « L'homme aime bien ce qu'il connaît bien, il défend bien ce qu'il aime bien et qui est nécessaire à sa vie et à celle des siens. »⁸

Le citoyen en uniforme ne peut aimer son pays, défendre bien et avec enthousiasme ses institutions et les autorités légitimes commises à sa gestion que si on lui a appris à le connaître bien à travers une éducation civique systématique et conséquente.

2. La spécificité de l'environnement dans lequel évoluent les armées africaines

Les Etats d'Afrique noire sont différents de ceux des pays du Nord. Elles ont des spécificités tenant à la nature hétérogène de leurs composantes internes, à leur propension au mimétisme et à leur état de sous développement.

- Les pays africains sont en général des Etats composés d'entités socio culturelles historiquement conflictuelles. Des fractions de plusieurs royaumes ou chefferies traditionnelles qui se combattaient naguère se retrouvent aujourd'hui dans des ensembles hétéroclites proclamés Etats qui cherchent dorénavant à se muer en nations, à faire en sorte que les citoyens des différentes entités internes se forgent l'âme de ressortissants d'une seule et même nation. Les hétérogénéités ethniques, linguistiques, culturelles sont partout patentées. Le jeune recrue admis dans une caserne ne se sent pas et ne se vit pas comme citoyen venu de la même entité nationale que son camarade venu d'une autre aire culturelle, bien que les deux soient du même pays. Dans le contexte d'Etats à caractère multinational, le risque est grand et permanent que des pesanteurs ethniques et ou régionalistes affectent les forces armées et en minent gravement l'unité, la neutralité et la discipline. Seule une formation civique et patriotique bien pensée et soutenue peut prémunir les troupes contre les effets ravageurs de la survenance de ce risque.
- La paresse de l'intelligentsia africaine pousse nos pays à un mimétisme dépersonnalisant que, du reste, certains leaders ont tenté de justifier. « *Il serait irréaliste, a déclaré le Président F. HOUPHOUET BOIGNY, de prétendre créer ex nihilo des institutions totalement originales pour bâtir des Etats modernes, force est de se référer aux modèles fournis par les Etats modernes. Certains ont présenté les institutions comme des "superstructures" qui procèderaient du dynamisme historique. Nous pensons qu'elles peuvent introduire une cohésion et un dynamisme nouveau dans le corps social. L'adoption officielle de structures juridiques, de cadres institutionnels nouveaux fournit à tous l'image de la vie sociale de demain, elle est une projection tangible des buts à atteindre.* »⁹ Dans la logique mimétique, la plupart des armées africaines ont été des démarquages des armées françaises ou britanniques qui en ont formé ou forment encore les officiers et qui disposent dès lors d'une ascendance et d'une réelle capacité à

⁸ Un philosophe cite par M. AVOCANH Adolphe, Colonel, op. cit.

⁹ HOUPHOUET BOIGNY Félix, Extrait d'un discours prononcé, le 25 août 1967 à Montréal au Canada

influencer leurs orientations et stratégies. Il est donc évident qu'il y a pour les armées africaines nécessité d'une cure de formation civique pour en conjurer l'extraversion, les mettre à l'abri de manipulations par des puissances étrangères et pour les adapter aux réalités locales.

- Enfin le dernier trait de spécificité sur lequel il nous paraît important d'insister est relatif au sous développement. Les Etats d'Afrique noire d'expression française se bousculent presque tous aujourd'hui dans la salle d'attente des Institutions de Bretton Woods, s'ils ne sont pas déjà admis sur la table d'opération pour y subir à dose de cheval des Programmes d'Ajustement Structurel. On en est arrivé là à cause l'inculture civique et la mauvaise gouvernance y consécutive des dirigeants civils et militaires.

Les traitements imposés par les experts "bretton woodiens" entraînent souvent des convulsions sociales à l'apaisement desquelles l'armée est parfois conviée. Mieux vaut prévenir que guérir, il faut intensifier la formation civique de tous les cadres civils et militaires pour faire acquérir à ceux-ci les vertus de bon citoyen, et leur préciser sur la base des études nationales leurs responsabilités civiques, les principes de vie sociale auxquels ils sont tenus. C'est vers un élargissement des objectifs mêmes des armées africaines qu'il faut tendre pour y intégrer leur engagement dans la seule guerre qui vaille aujourd'hui sur le continent, la guerre contre le sous développement, la guerre pour une meilleure intégration nationale.

Comme l'a dit Michel ROCARD, alors Premier Ministre, aux ambassadeurs de France réunis à Paris, « *Il n'y a pas de remède à des situations de crise économique et sociale qui ne procède d'abord d'une volonté politique passant notamment par un approfondissement de la démocratie et du respect des droits de l'homme...le salut en Afrique comme ailleurs dans le monde ne pourra émaner que du courage et du souci de vérité et de justice des dirigeants politiques. Les valeurs essentielles de la démocratie, de la solidarité et du respect des droits de l'homme sont les meilleurs atouts face aux défis des années futures* ». Toutes ces valeurs étant celles que l'éducation civique a mission de transmettre et de promouvoir.

A l'endroit des forces armées béninoises, Gaston AGBOTON préconisait voici déjà quelques décennies l'obligation de « *devenir les forces outillées pour le génie et la production en vue de mener une offensive dynamique contre la pauvreté et le retard économique* »¹⁰.

C'est heureux de constater que les armées ne dédaignent pas cette réforme. Dans une communication intitulée "Contribution des militaires au développement économique et social dans un pays démocratique/ cas du Niger", le Médecin militaire Kadri MOUNKAILA a montré les actions efficaces que l'armée nigérienne a pu mener dans les domaines du génie militaire, de la construction et du transport, de la lutte contre la désertification, de la sécurité civile, de la santé et des sports¹¹.

Conclusion

Dans une nation, l'armée en tant que force la mieux structurée et disciplinée comportant en sein des hommes et femmes les plus valides, doit être un modèle, une référence d'organisation, de dévouement au service des intérêts de la nation, de l'esprit de solidarité, de respect des lois et institutions de la République.

¹⁰ Gaston AGBOTON, *Le Citoyen et le Gouvernement*, op. cit., p. 35.

¹¹ Colloque régional tenu à Bamako – MALI, du 23 au 26 juillet 1997, militaires et démocratie en Afrique, éditon, Société et éducation n° 13, Fondation Konrad Adenauer, pp. 36 et s.

A tort, elle a cru se donner cette image en intervenant comme arbitre entre les masses et les pouvoirs constitutionnels, comme alternative au pouvoir civil décadent. Notre conviction est que le rôle de l'armée ne peut s'affirmer dans les allées du pouvoir en tant qu'acteur mais dans celui de défense avec abnégation de l'intégrité territoriale, de protection de l'indépendance nationale, de la paix et de la sécurité des personnes et des biens, dans la quête quotidienne d'une meilleure visibilité et exemplarité de son engagement au service du développement économique et social de son pays.

S'il faut aujourd'hui convenir que l'éducation civique est une nécessité, il faut aussi reconnaître que cette éducation ne peut être un besoin passager, un effet de mode mais une exigence constante à laquelle doit répondre un programme permanent de formation pour toutes les générations de citoyens qui embrassent la noble carrière de l'armée dont la devise reste, en ce qui concerne l'armée béninoise, « Défense nationale, Honneur et Patrie ».